

Mesdames et Messieurs ;

Pour conclure par rapport à la présentation faite par la Directrice Générale des Hydrocarbures.

Malgré les difficultés rencontrées dans notre secteur d'activité, notre objectif est de continuer à renouveler nos réserves en conciliant le respect de l'Environnement et les règles standards appliquées dans notre secteur d'activité, condition primordiale pour poser les bases du développement industriel de notre pays grâce aux ressources minérales et énergétiques, dont les hydrocarbures.

La République du Congo met en promotion permanente tous les blocs libres de son domaine minier à savoir : les cinq (5) blocs libres du bassin intérieur de la cuvette et dix (10) blocs libres du bassin côtier.

Pour le bassin intérieur de la cuvette, je réitère, qu'un site dédié à sa promotion a été mis en place et rappelle que cette partie du domaine minier congolais encore inexplorée regorgeant encore d'énormes potentiels d'exploration, fait partie du vaste Bassin du Congo.

A ce jour, cinq (5) puits d'exploration ont été forés depuis les années 1980 dans le Grand bassin du Congo, quatre du côté de la République démocratique du Congo (RDC) et un (1) puits (NGK-001) récemment foré du côté de la République du Congo, ce dernier puits ayant atteint le socle à la profondeur finale de 2850 m a mis en évidence la présence des hydrocarbures. Les évaluations sont en cours.

C'est ainsi que j'ai l'honneur d'inviter, au nom de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat et au nom du Gouvernement Congolais, toutes les entreprises intéressées à s'inscrire immédiatement à cette promotion via le site web officiel : www.congocuvette.com.

Il est à noter que tous les blocs libres peuvent être attribués aux sociétés pétrolières sur la base des négociations directes sous réserve de répondre aux critères requis (voir site web).

Mesdames et Messieurs les investisseurs, le Congo est honoré de vous présenter ce jour, plusieurs opportunités d'investissement dans le secteur pétrolier congolais.

Chers partenaires, venez découvrir et investir par le biais de ces opportunités d'exploration, d'exploitation et de valorisation de gaz naturel au Congo à travers des partenariats gagnant-gagnants.

Nous profitons également de ce temps de parole pour vous annoncer, la tenue du 19 au 21 février 2020 de la quatrième Conférence Internationale et Exposition sur les Hydrocarbures au Congo (CIEHC4), c'est une occasion d'échanger, de partager et d'avoir des informations actualisées sur toutes les opportunités d'investissement au Congo.

Je vous exhorte donc de vous rapprocher de notre stand, nos équipes vous attendent impatiemment pour vous fournir toutes les informations relatives aux zones libres du domaine minier, aux permis d'exploitation arrivant bientôt à échéance et à la prochaine conférence sur les hydrocarbures au Congo.

Je remercie les organisateurs de l'Africa Oil Week et notre partenaire la société PGS pour l'accompagnement à la promotion de notre domaine minier.

Merci !